

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n°5 JUILLET 2009



Le mot du maire



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :
Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :
Bruno Vitry

Membres de la Commission Information
Communication :

Bruno Camy, Nadia Delépine, Gérard
Vincent, Myriam Cagnard, Patricia
Crapoulet, François Brutails.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.
Tél : 05 45 39 73 04

Mail : mairie.vars16@wanadoo.fr

- Extraits du conseil municipal – Etat civil
- La prochaine rentrée scolaire
- Gros plan :
Le tennis
Horse Country Side
- La baignade du Portal
- Manifestations
- Revue de la Presse
- Portrait

Vive les vacances !

Voici venu le temps des vacances ! Pour bon nombre d'entre nous c'est une période de repos et de détente en perspective, avec parfois un voyage qui s'annonce. C'est un moment de fête, de partage, de changement mais aussi d'activité et même, pour certains moins chanceux, une période de travail.

Le bonheur des vacances, c'est la fête !

Nous en avons eu un avant-goût avec la fête de la musique le 21 juin dernier, occasion de danser et dialoguer librement en musique. Cette deuxième édition, mêlant tous les genres musicaux, s'adressant à tous les publics, a permis de familiariser jeunes et moins jeunes à toutes les expressions musicales. Cette parfaite réussite nous la devons à l'association Festivars que je remercie, ainsi que toutes celles et ceux qui ont œuvrés pour que cette belle fête soit un moment de joie et d'allégresse.

D'autres rendez-vous festifs nous attendent les 08 et 09 août avec de nombreuses activités à la clé : le premier festival de country de Vars sur la base de loisir du Portal, la frairie sur la place de la

poste et le feu d'artifice au pont du Portal.

Le bonheur des vacances, c'est la baignade !

La base de loisirs du Portal ou baignade de Vars a été par le passé un lieu de convivialité que nous avons tous connu. Ce magnifique site composé de bras de rivière et d'îlots où se retrouvaient les familles pour un moment de détente est interdite à la baignade depuis 2006. Avec l'aide de la CDC de la Boixe tous les aménagements nécessaires ont été effectués pour sa réouverture. Malheureusement, la défection du maître nageur nous fait repousser cette échéance, en souhaitant que le problème soit réglé pour le mois d'août.

Le bonheur des vacances, c'est le sport !

Cette année pour le 14 juillet la municipalité a accueilli le 6ème Tour Cycliste de la Boixe. Cette course de 2ème et 3ème catégorie s'est déroulée sur toutes les communes du canton avec un suspense assuré depuis le début par des attaques multiples sur un parcours de 120 km, effectué à plus de 40 km/h de moyenne !

Le bonheur des vacances, c'est la culture !

Une exposition passion-

nante « Vivars'cité » baptisée « Un peu, beaucoup, passionnément » vous attend à la Médiathèque, avec sept portraits de Varsois.

Vous pourrez également admirer le magnifique mur de la Médiathèque, décoré par de jeunes artistes locaux talentueux que l'on pourrait qualifier de « Naïfs » avec une pointe « Surréaliste » ... en bref nos futurs Marc Chagall et Paul Klee !

Le bonheur des vacances, c'est le travail !

La révision du POS concernant la zone des Coteaux, adoptée le 2 avril dernier en commission des sites, va se terminer durant l'été. En effet les enquêtes publiques ont pris fin le 2 juillet et le rapport du commissaire enquêteur sera adopté en conseil municipal le 28 juillet. Les travaux de la base logistique Lidl pourront ainsi démarrer au mois d'août.

Le bonheur des vacances, c'est surtout le repos !

Jean-Marc de Lustrac.

« La vacance des grandes valeurs n'enlève rien à la valeur des grandes vacances » [Henri Weber]

8 et 9 Août 2009
Horses Country Side

Le Petit Varsois est distribué par l'ensemble des conseillers en fonction de leur disponibilité.
Il ne peut être dans toutes les boîtes aux lettres le même jour sur l'ensemble de la commune.



Le Conseil Municipal accueille les techniciens du service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.), Emmanuel VIGOURD et Guillaume PINEAU employés par la Communauté de Communes de la Boixe, pour un exposé sur le zonage d'assainissement communal et les orientations qui en résultent tant techniques que financières pour la collectivité. Les élus se familiarisent avec les résultats de l'étude-diagnostic diligentée auprès du bureau d'études assainissement S.E.S.A.E.R. et prennent connaissance des solutions retenues pour chaque zone de développement communal. L'étude démontre que le raccordement au réseau collectif n'est pas rentable et que les propriétaires seront, pour la plupart, obligés de mettre aux normes ou de renouveler leur système d'assainissement autonome. Puis le Conseil Municipal passe en revue les dossiers à l'ordre du jour.

Il accepte ainsi de se porter acquéreur d'un terrain de 15 m² qui fait face aux anciens abattoirs, route de Marsac, détaché de la parcelle B 392, pour y implanter deux pompes de refoulement à la jonction des arrivées des eaux usées du bourg, de la petite ouche et du pied de la meunière.

- Il modifie le montant forfaitaire demandé aux usagers du réseau d'assainissement collectif qui s'alimentent partiellement ou totalement à une ressource distincte du réseau de distribution d'eau potable, le ramenant de 65 m³ à 40 m³ par an.

- Il est informé par le Maire des nouvelles règles applicables aux marchés publics, issues du plan de relance de l'économie française, qui simplifient les règles de passation des marchés et font de l'ordonnateur le seul responsable de la commande publique.

Les acheteurs publics peuvent maintenant se dispenser de mesures de publicité et de mise en concurrence pour les marchés inférieurs à 20.000 € H.T., mais doivent veiller plus que jamais au respect de la transparence des procédures, de l'égal accès à la commande publique et à l'égalité de traitement des candidats. Un règlement des marchés interne à la collectivité est en préparation pour fixer les bonnes pratiques d'achat et sécuriser le déroulement des consultations. Il est ainsi admis qu'un fournisseur qui n'a pas été

consulté mais est désireux de participer à une consultation, pourra déposer une offre qui sera examinée avec autant de soin que les propositions des entreprises démarchées. Cette disposition est d'application pratique, pour la procédure de recherche du nouveau photocopieur Mairie ou la création du jardin d'enfants. Une autre priorité est de formaliser les procédures des marchés passés selon une procédure adaptée dits M.A.P.A..

Le Conseil Municipal est favorable au renouvellement du contrat d'enlèvement et de traitement des boues de la station d'épuration auprès de la société Sanitra-Fourrier, du groupe Suez-Environnement, pour un coût négocié de 590 € H.T. la rotation et 60 € H.T. la tonne de boues traitée.

Il conforte également le choix du Maire en matière de création de site internet, qui fait confiance au groupe Magnus pour les multiples fonctionnalités de sa solution e-magnus web au coût minoré de 2.449 € H.T., tandis que ses concurrents du domaine de la communication proposent des solutions à 6.450 € H.T., voire 9.050 € H.T.

Puis, en fin de séance, les élus sont informés :

- Du projet d'école numérique rurale, qui est l'occasion d'équiper l'école élémentaire de Vars en nouveau matériel informatique pour préparer le Brevet Informatique et Internet (B.2i) des écoles, qui reçoit un accueil favorable de l'ensemble du Conseil.

- De l'évolution favorable du dossier de nouvelle station d'épuration : le Conseil Général a donné son accord pour une aide financière à hauteur de 19% du projet de nouvelle station, soit 161.250 € escomptés sur un total de 850.643,50 € H.T., ainsi que 25% de subvention pour la réhabilitation du réseau au lieu-dit « la petite Ouche » sur un montant de 80.363 € H.T.

- Du remplacement d'un poteau d'incendie chez Brard pour un montant de 1.672,37 € T.T.C.

Le maire, Jean-Marc de Lustrac.

La totalité de ce compte-rendu de conseil municipal est disponible en lecture à la mairie aux horaires d'ouvertures.



Etat Civil

Le passeport Biométrique est lancé

Le passeport biométrique est un document d'identité et de voyage hautement sécurisé incluant un composant électronique où sont enregistrés l'état civil, la photo et deux empreintes digitales numérisées du titulaire. Depuis le 23 juin 2009 les passeports de type " biométrique " sont délivrés dans le département de la Charente.

Les mairies des communes ci-dessous sont habilitées à accueillir les demandes de passeports :

MANSLE : mairie.mansle@wanadoo.fr— 05.45.22.20.43

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Prise de photos : Oui

ROUILLAC : mairie@ville-rouillac.fr— 05.45.96.51.41

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00, le vendredi matin de 8h30 à 12h30. Prise de photos : Oui

RUFFEC : direction.generale@mairie-ruffec.fr— 05.45.31.01.75

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 ; 13h30 à 16h30, prise de photos : Oui

Les demandeurs, quel que soit leur domicile (même hors département), pourront se présenter indifféremment dans l'une ou l'autre de ces communes. Le passeport sera remis dans la commune de dépôt de la demande. Les demandes peuvent être déposées dans n'importe quelle mairie rattachée au réseau national biométrique y compris dans un département différent de son lieu de domicile.

Les empreintes de huit doigts sont numérisées lors de la demande en mairie. C'est pourquoi le demandeur doit impérativement être présent lors du dépôt. Les enfants de moins de 6 ans sont dispensés de cette opération.



La Préfecture reçoit les dossiers par liaison sécurisée. Les agents de la préfecture vérifient que la demande est conforme aux règles en vigueur et autorisent la fabrication et la délivrance du passeport. Il est fabriqué à l'Imprimerie Nationale, après instruction du dossier par les services de la préfecture.

Le passeport est remis à son titulaire, aucune procuration n'est acceptée. Le passeport est obligatoirement délivré à la mairie du lieu de dépôt. Le titulaire doit se présenter en personne afin

de l'identifier par ses empreintes digitales.

Le passeport biométrique est valable 10 ans pour un majeur, 5 ans pour un mineur. Le passeport biométrique, si la photographie d'identité est prise en mairie, coûte : 89 euros ; 45 euros pour les mineurs de 15 ans et plus ; 20 euros pour les mineurs de moins de 15 ans.

Si l'usager fournit des photographies papier, le coût du passeport est diminué d'un euro.



Etat civil de mai 2009 à juin 2009

Naissances :

VERGNAUD Alexandre le 4/05/09

LLUDRIGUEZ Elias Raphaël le 20/05/09

LLUDRIGUEZ Milo Nathan le 20/05/09

PARVERY Merlin le 26/05/09

CREMMENS Tom le 28/05/09

Décès :

Mme TOURNEBIZE Colette née LE PENDEVEN, domiciliée Le Ranzeuil à Vars, le 30/06/09

Mariage :

Laurent MICHAUD et Isabelle BALTA—13/06/09



Gros plan sur l'association TENNIS CLUB de Vars



Retour gagnant !

Il y a deux ans, peu de gens prédisaient un avenir souriant au tennis club de Vars : une activité inexistante, cinq licenciés enregistrés, un bureau démissionnaire... Trois courageux ont alors pris le risque de maintenir le club en vie, et aujourd'hui on peut dire que le pari est réussi : plus de soixante licenciés, une école de tennis performante, une équipe engagée en championnat départemental, un bureau étoffé... La progression exemplaire du club a été saluée par le comité départemental ! La présidente, Aurélie Camy peut être satisfaite.

A Vars, chacun peut s'adonner à sa passion suivant son rythme et son envie :

- en tennis loisir, sur les deux courts extérieurs situés à côté du terrain de foot,
- en initiation : neuf heures de cours ont été dispensées cette année pour accueillir enfants et adultes.

En parallèle, un tournoi interne a offert à chacun la possibilité de mesurer ses progrès. Des stages d'initiation ont aussi été proposés pendant les vacances de pâques et début juillet.

- en compétition : une équipe a été engagée cette année en championnat départemental seniors (elle a décroché la mon-

tée en division supérieure grâce à sa première place ex aequo !)

Trois initiateurs, dont deux bénévoles du club, ont permis à une cinquantaine d'adhérents de progresser suivant leur niveau : en initiation, en perfectionnement ou en entraînement compétition.

Conjointement, et pour la deuxième année consécutive, une action « tennis à l'école », a été menée à l'école élémentaire de Vars avec l'aide d'un initiateur breveté d'état mis à disposition par le comité départemental. Une cinquantaine enfants ont ainsi pu découvrir ce sport sept semaines durant avec un vif intérêt.



Pour autant, le club prépare déjà la rentrée prochaine et espère pouvoir assurer au moins le même volume horaire en école de tennis. L'engagement d'une équipe féminine en championnat départemental est également à l'ordre du jour. Le projet phare reste cependant la réfection du second court, rendue nécessaire par l'augmentation des licenciés : les travaux devraient avoir lieu en 2010.

La petite balle jaune n'a pas fini de rebondir à Vars !

Contact : A. Camy : 05 45 22 28 34



Rentrée scolaire en bref

- **Rentrée scolaire** : jeudi 3 septembre

- **Ramassage Scolaire** : Conformément à ce qui s'est fait ces dernières années, il y aura une permutation dans l'ordre de départ et d'arrivée des deux circuits de ramassages, le matin et le soir (voir tableau).

Un ajustement des circuits et horaires sera éventuellement fait après les deux premières semaines de la rentrée (l'information sera donnée dans les cahiers).

- **Tickets de Cantine et de Garderie** : Leur prix est inchangé, les anciens tickets restent utilisables, les carnets seront toujours en vente à la mairie le mercredi.

- **Règlements** : Les règlements de cantine, de garderie et du bus seront toujours applicables, ils seront à nouveau communiqués à la rentrée.

- **Ecole Maternelle** : Fin juin, les effectifs prévisionnels de l'Ecole Maternelle étaient

de 28 enfants pour la Petite Section (Patricia Plantard), 26 enfants pour la Moyenne Section (Christine Ferrier et 25 enfants pour la Grande Section (Valérie Desachy). Les effectifs des 3 classes étant donc déjà très important, il n'y aura pas de Toute Petite Section pour l'année scolaire prochain. Le soutien scolaire sera organisé 20 mercredi matin dans l'année.

- **Ecole primaire** : Il n'y aura pas de bouleversement dans l'équipe enseignante ; par contre, Melle Frey, qui assurait l'aide à la direction administrative depuis 3 années quittera quant à elle son poste, son CAV n'ayant pas été renouvelé.

L'organisation des classes n'est pas encore communiquée. Il y aura toutefois certainement une très légère baisse des effectifs.

| VILLAGES | Horaire Matin | Horaire Soir |
|------------------------|---------------|--------------|
| Départ Ecole | | 16 h 40 |
| Peussec | 7 h 54 | 16 h 44 |
| La Prade | 7 h 57 | 16 h 46 |
| Chez Brard | 7 h 58 | 16 h 49 |
| La Grange d'Amont | 8 h 01 | 16 h 50 |
| Couziers | 8 h 02 | 16 h 51 |
| Beaubrenier | 8 h 05 | 16 h 52 |
| Plantier de Beaugard | 8 h 08 | 16 h 57 |
| Beaugard | 8 h 11 | 16 h 58 |
| La Gare (1er arrêt) | 8 h 12 | 17 h 03 |
| La Gare (2ème arrêt) | 8 h 14 | 17 h 05 |
| Le Souchaud | — | — |
| Arrêt Garderie | 8 h 18 | 17 h 09 |
| Départ Garderie | 8 h 21 | 17 h 12 |
| Les Plantes | 8 h 22 | 17 h 15 |
| Le Portal | 8 h 26 | 17 h 20 |
| La Rivière | 8 h 28 | 17 h 22 |
| Le Boquet (1er arrêt) | 8 h 33 | 17 h 26 |
| Le Boquet (2ème arrêt) | 8 h 36 | 17 h 27 |
| Pétouret | 8 h 38 | 17 h 29 |
| Servol | 8 h 42 | 17 h 31 |
| Logis de Scée | 8 h 46 | 17 h 33 |
| Fonciron (Centre) | 8 h 48 | 17 h 35 |
| Fonciron (haut) | 8 h 49 | 17 h 36 |
| Rouhénac (haut) | 8 h 50 | 17 h 37 |
| Rouhénac (1er arrêt) | 8 h 51 | 17 h 38 |
| Rouhénac (2ème arrêt) | 8 h 51 | 17 h 38 |
| Le Tertre | 8 h 52 | 17 h 39 |
| Le Ranzeuil | 8 h 53 | 17 h 40 |
| La Trécrie | 8 h 54 | 17 h 41 |
| Route de Rouhénac | 8 h 55 | 17 h 42 |
| Arrivée Ecole | 8 h 57 | |

Pour la prochaine rentrée scolaire, ce nouveau jeu en bois, financé par la municipalité, permettra aux enfants de la maternelle de jouer les équilibristes et les aventuriers pendant les récréations.



Nettoyons la nature!

vendredi 25 septembre 2009.

La commission Environnement a le plaisir de vous informer que le nettoyage des bosquets se fera avec les élèves.

Les agents communaux ramasseront les sacs collectés par les écoliers et les transporteront à la déchetterie. Les bénévoles seront les bienvenus.



La baignade de Vars à sa source !

Au printemps 1972, Monsieur René Marchive, fraîchement élu Maire de Vars, mettait tout en œuvre pour son premier grand projet. A bord d'un bateau, il sillonna le fleuve Charente à la recherche du site idéal qui deviendrait la baignade de Vars. L'endroit trouvé, il ne lui fallut qu'une journée pour aller à la rencontre des huit propriétaires des îles et terrains concernés et leur faire signer sur le champ une promesse de vente. Les achats par la mairie se sont conclus début juin, aussitôt la date de l'inauguration fut fixée au 2 juillet suivant. Le compte à rebours avait commencé. Les terrains obtenus étaient alors en friches et parsemés de fossés, il fallût se retrousser les manches ! Le Maire et des Conseillers Municipaux, aidés des employés communaux, se réunirent tous les samedi après-midi et dimanche, équipés de tracteurs agricoles prêtés par certains conseillers et des engins prêtés par les « Ponts et Chaussées ». La Charente fût creusée pour lui donner une profondeur idéale à la baignade et jusqu'à trois mètres au niveau du plongeur. Les tonnes de terre et de sable mêlés furent triés pour en faire la plage et le remblai des fossés. L'inauguration se fit en présence du Préfet de l'époque, Mr Lamorlette.

La baignade de Vars était née. La surveillance et la vente de boissons et de glaces étaient assurées par des employés de la commune.

Elle fût la première baignade ouverte par une collectivité locale en Charente à proposer baignade, pédalos et buvette. Elle rassembla varsois, angoumoisins et autres charentais venus chercher la détente : les pédalos à l'attache, la plage de sable propre, les espaces ombragés d'arbres vénérables, le calme et le soleil.

Elle connut pendant ses dix à quinze premières années

ANECDOTE

L'inauguration a été faite le 2 juillet 1972 par Monsieur le Préfet Lamorlette, qui avait retardé son départ en vacance pour l'occasion, alors que la demande d'autorisation d'ouverture n'avait pas encore eu le temps d'arriver sur le bureau de ce haut fonctionnaire. Monsieur Marchive le lui faisant remarquer, il répondit que ce n'était pas la baignade qu'il inaugurerait mais le reste, rajoutant : « Avec vous, c'est fort simple, il n'y a plus qu'à signer au bas de la page. »



un éclatant succès de fréquentation qui permit l'amortissement en deux ans des investissements (puis ensuite l'achat d'un car de ramassage scolaire). C'est la multiplication des sites de baignade, notamment le plan d'eau de Saint-Yrieix, qui mit un frein à cette première grande période de la Baignade de Vars.

Vivement la prochaine.



Prêt d'un collectionneur varsois. (Année 1982)



REMISE EN ETAT DE LA Baignade INTERCOMMUNALE

La municipalité de VARS et la Communauté de Commune de la BOIXE ont décidé de remettre en état la baignade du PORTAL.

Délaissée depuis 2006, quelques travaux étaient nécessaires : apport de sable sur la plage, nettoyage de la CHARENTE, pose de blocs de pierre pour sécuriser le secteur de la plage... Les bungalows des sanitaires et du poste de secours retrouvent leurs emplacements après une rénovation dans les ateliers de la commune.

Mr BOUCHAUD assurera pendant toute la saison un service de restauration rapide.

Photos CL du 12 juin 1974 aimablement prêtées par M. Marchive, maire de Vars à cette période.





Le club de country varsois, pour faire claquer les santiags et voltiger les Stetsons !

existe environ 600 clubs de danses Country (line dance et traditionnelle) dans l'hexagone.

A Vars, l'association ne date que de janvier 2008, mais déjà, elle fédère une centaine d'adhérents dont l'origine dépasse largement les frontières de la commune. Tous ces mordus se retrouvent à la salle des fêtes le jeudi soir pour s'initier ou se perfectionner dans un esprit de convivialité et de partage. A la baguette, Chantal, la prof : elle fait découvrir les subtilités de ce style qui a la particularité de faire correspondre une danse à chaque musique.

Les activités de cette association ne s'arrêtent pas là : ainsi, on retrouvera cet été les danseurs dans différents coins de Charente pour des « démos » lors de fêtes locales : c'est la reconnaissance de la qualité du travail accompli par les varsois.

Puis le 24 octobre prochain, se tiendra le bal country de l'association à Vars. Enfin, pour clôturer l'année, un réveillon country à la salle des fêtes de Maine de Boixe.

Mais bien sûr, l'évènement pour lequel Jacky Brillanceau et son équipe travaillent depuis plusieurs mois : le festival, 1^{er} du nom, qui s'annonce déjà comme un évènement majeur de la vie de notre commune cette année !



Alors, les 8 et 9 août : tous à l'ouest, à la base de loisirs du Portal !

Contact : 05 45 22 70 73

SAMEDI

- 10h00 Ouverture du site
- 11h00 Stage débutant/ intermédiaire
- 13h30 Démonstration de danse
- 14h30 danse indienne
- Animation par Djaami's West**
- 15h00 Stage débutant/ intermédiaire
- 16h30 Jeux
- 17h00 danse indienne
- 17h30 jeux
- 18h00 Démonstration de danse
- 19h00 Repas (sur réservation coupon à découper ci-dessous)
- 20h30 Concert + Bal sur CD

DIMANCHE

- 10H00 Ouverture du site
- 11h00 Stage débutant intermédiaire
- 13h00 danse indienne
- 13h30 Concert
- 16h00 Démonstration de danse
- 17h00 Jeux
- 17h30 danse indienne
- 18h00 Concert + Bal sur CD

La danse country, Jacky Brillanceau, son président, est tombé dedans il y a trois ans, et comme il le dit lui-même, « il ne peut plus s'en passer ». Mais la country, qu'est-ce que c'est ?

La **musique country**, ou **country** (autrefois « country and western ») est un style de musique américain né dans les Appalaches au XVIII^e siècle et dans le pays profond, du Texas jusqu'en Virginie-Occidentale. Rythmique ou traînante, sentimentale ou émouvante, la country vient des musiques folkloriques celtiques des immigrés anglo-saxons.

La musique country, qui a des millions d'admirateurs dans le monde anglophone, reste assez peu connue en France mais s'y répand de plus en plus. L'an passé, une bonne cinquantaine de festivals dédiés à cette musique se sont tenus en France (Mirande, Gramat, Déols, Craonne...) et, à ce jour, il

Actualités Médiathèque

Fou de Harry Potter et autres « Heroic Fantasy » ; Duel de sorciers, baguette magique, pouvoir surnaturel, sang de dragon et pierre philosophale...

Le monde de Harry, Hermione et Ron cet été à la médiathèque.

Un livret jeu vous attend, prenez crayons,

gomme, appareil photo et brindille et participez à cette aventure ensorcelante.

Un peu, beaucoup, passionnément...

Pour la 3e année consécutive, la médiathèque accueille l'exposition Vivarscité.

Soyez curieux de découvrir ces sept Varsois et leur passion !

Du 27 juin au 10 septembre 2009 aux horaires d'ouverture.

Horaires d'été de la médiathèque

De juillet à août

Mardi 14 h – 18 h.

Mercredi 10 h 12 h ; 14 h – 18 h

Vendredi 14 h – 18 h

Samedi 10 h 12 h ; 14 h – 16 h 30

Fermeture le lundi à partir du lundi 6 juillet au lundi 31 août inclus

FERMETURE ANNUELLE

Du lundi 10 août au samedi 22 août

Réouverture le mardi 25 août à 14 h.



Activités — Centre de Loisirs

Dans les locaux de l'école de Vars

Séjours Courts :

- **BIVOUAC "LOCOMOTION"**

29 & 30 juillet à Mansle

Rallye des explorateurs, découvertes, rencontres, baignades, veillée jeux collectifs, nuit sous la toile...

- **"LES CUCURBITACEES DE L'ETRANGE"**

13 & 14 août à Echoisy

"Le mystère du crâne de concombre", veillée jeux collectifs, nuit en gîte, les jardins d'Echoisy...

Séjour Court :

- à construire et à vivre ensemble !
23 & 24 juillet

Le séjour sera préparé par les enfants de l'accueil de loisirs dans une démarche de projet encadrée par les animateurs du groupe.

Le programme d'activités sera affiché la semaine précédente et donné à titre indicatif.

VACANCES
d'été 2009

Accueil de loisirs,
pour les enfants de 3 à 12 ans, à Vars...

Ouvert,
du 6 juillet au 28 août, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

* voir journal hebdo.

8 mai 2009 : Lors de cette commémoration du souvenir de la Grande Guerre et ses actes de barbarie, une gerbe a été déposée par Monsieur le maire Jean-Marc de Lustrac et des anciens combattants au pied du monument aux morts. De nombreux habitants de la commune ont été présents. Un pot de l'amitié a été offert par la municipalité à la Salle du Pressoir. Le repas des anciens combattants a clôturé cette matinée.

10 mai 2009 : Cette année, le bric à brac, organisé par le comité des fêtes, a connu un vif succès. Malgré une pluie fine en cours de journée, les nombreux exposants ont pu faire quelques affaires. Les chineurs et collectionneurs à la recherche de l'objet rare, d'une vieille carte postale, d'outils anciens et autres ont animé le bourg.

24 mai 2009 : Le repas des anciens, offert par la municipalité, s'est passé dans une gaité chaleureuse. Toute la communauté s'est amusée et a apprécié le spectacle de Corps & Graphics.

13 juin 2009 :

Ce jour, 2 événements ont réunis de nombreux habitants. La joie, la bonne humeur et une météo généreuse, telles étaient les ingrédients de cette merveilleuse journée pour le repas du village de Fonciron et l'élection du nouveau faux-maire de Coursac.



21 juin 2009 : Fête de la musique organisée par Festivals (ci-contre, les Joyeux Lurons en démonstration dans la salle des fêtes avec quelques pas de danses folkloriques régionales). Voir article cl.



5 juillet 2009 : Servol, La Rivière, La Prade : ces villages se sont réunis pour leur repas de quartier annuel. Ces rencontres permettent de

Repas de quartier de La Rivière.



Repas de quartier de Servol.

tisser des liens d'amitié et tous les participants prévoient déjà, dans leurs agendas, le prochain repas annuel.

10 juillet 2009 : L'association « Médiathèque Evasion » et la municipalité de Vars ont inauguré le mur peint derrière la médiathèque par les jeunes varsois, encadrés par les graffeurs de l'association K10. Notre maire, Jean-Marc de Lustrac, a remis les diplômes de graffeurs aux enfants. Un pot a clôturé cette initiative.



"Nos petits Varsois animent les murs de Vars !!"

14 juillet 2009 : La course cycliste de la Boixe a ravi les amateurs de la petite reine. Les jeunes cyclistes ont traversé à plusieurs reprises le bourg de la commune avec une arrivée à l'entrée de Vars, route de Marsac avec les félicitations du Maire à la remise des coupes.



 **Dates à venir**

8-9 août : Festival Country à la base de loisirs du Portal.

7 au 10 août : Frairie.

3 septembre : Rentrée scolaire

26 septembre : Journée des associations avec des animations, démonstrations par les associations varsoises à la salle de sports, la Salle du Pressoir et alentours à partir de 14 h ; Grillades, buvette sur place.

Permis de marcher dans les règles



C'est la deuxième année consécutive que l'adjudant Laurent Doyen, de Montignac, fait passer aux écoliers du cours moyen de Vars le permis piéton. Une manière ludique d'apprendre la prudence routière et « les règles de précaution afin d'assurer eux-mêmes leur propre sécurité ».

C'est une animation attendue qui est tellement bien entrée dans les mœurs de l'école Françoise-Dolto qu'une petite élève a fait remarquer: «Ce sera mon tour l'année prochaine!» Ceux qui ont répondu brillamment aux questionnaires ont été mis à l'honneur. Léo

Comas est ainsi le seul à décrocher un 20/20, mais ils sont quatre à avoir eu 19: Chloé Guérin, Maiwenn Chiron, Tom Gauvin et Kévin Voisin.

Une remise des diplômes a eu lieu très officiellement en présence du maire de Vars Jean-Marc de Lustrac, de l'adjudant Laurent Doyen et de Bruno Camy, du directeur de l'école de Vars et de l'enseignante Sandrine Boissel. Les titulaires s'engagent à être plus attentifs aux dangers qui guettent les piétons et « à respecter dans la durée les règles de sécurité apprises lors de cette opération ».

fête de la musique

Difficile de voir tous les musiciens à Vars

Les organisateurs de «Festivals» sont ravis: «La deuxième édition de la fête de la musique locale a trouvé son rythme et ses publics dans une bonne ambiance.»

La place a été envahie très tôt en toute sécurité dans un périmètre bouclé à la circulation pour le bonheur des parents et des jeunes enfants, qui pouvaient danser et courir en toute liberté.

Les artistes variés ont trouvé leurs auditoires. Il était difficile de tout voir: «Horse Side Country», «Metassi», «Takadanser», «Les Joyeux Lurons», la compagnie «Corps et Graphies»... Julie, élève de chants Jackie Carhan, a donné un aperçu de son répertoire.



Dans l'église, la chorale «Chante-Boixe» puis la formation de guitaristes d'Yves Dyens ont été très applaudies. Sur la scène centrale, les groupes «Acenzana», «Amnity» et «Broken Jack» ont fait un tabac.

La buvette a été dévalisée et il a fallu confectionner 20 kilos de frites supplémentaires. Rendez-vous est déjà fixé à l'an prochain - photo CL

Le cordon-bleu Nicole Dupont prend sa retraite



Nicole Dupont, ici en compagnie de Jean-Marc de Lustrac et Jacques Dupont, a reçu des cadeaux pour l'occasion - photo CL

La Charentaise Nicole Dupont, après avoir travaillé sans interruption au centre aéré Vars à partir de 1993, puis comme agent technique de la commune depuis 2001, a pris dernièrement sa retraite, fêtée par la municipalité et entourée par sa famille et ses amis. La dame a occupé différents postes à l'école maternelle, à l'école primaire et à la garderie. Très polyvalente et toujours disponible

pour les remplacements, elle est passée selon les besoins de la cantine des écoles à la cantine du centre de loisirs, où sa cuisine est entrée dans la légende, surtout son couscous. Dans sa vie, Nicole Dupont a pas mal voyagé, elle a vécu en Allemagne et à Tahiti où elle se promet d'aller bientôt voir sa petite fille. Passionnée de danse Country, elle va pouvoir s'y consacrer pleinement

Belle affluence à la kermesse dans la cour de l'école



Le dernier samedi avant les vacances scolaires, dès 14 heures et même un peu avant pour les plus impatientes, la kermesse scolaire a réuni une ribambelle d'enfants et de nombreux parents et grands-parents dans l'enceinte de l'école primaire et maternelle de la commune. Le matin, les parents aidés de bénévoles avaient installé les stands de jeux.

Les plus petits se sont passionnés pour une pêche aux canards originale, sans canard et sans eau. Il s'agissait d'extraire des lots cachés dans le sable à l'aide d'une sorte de canne à pêche. De nombreux jeux d'adresse traditionnels ont déclenché une animation joyeuse: chamboule-tout, jeu du palet, basket, billard russe. Trois nouvelles discipli-

nes ont fait leur apparition: jeu de foot, course en sac améliorée sur un parcours avec des objets à faire tomber en visant des cibles avec un pistolet à boules. Les prouesses permettaient de cumuler des points pour choisir un joli lot en échange.

Les pistolets à eau ont connu le plus gros succès, devant les dinosaures. La chaleur estivale incitait aux batailles rafraichissantes et le buffet-buvette bien approvisionné en gâteaux maison n'a pas chômé.

Les chansons enfantines mimées ont bien amusé les parents. Des expositions dans les classes ont aussi permis aux familles de découvrir le travail accompli pendant l'année. Avant de se séparer, des mains innocentes ont tiré la tombola - photo CL

Balzac : le dixième vrai-faux maire de Coursac



Les vrais-faux premiers magistrats de la décennie réunis autour des nouveaux élus: Maëlle Aillot, maire, secondée par Hervé Lavigne - photo CL

Souvenez-vous, en décembre 1999, une terrible tempête s'est abattue sur la Charente n'épargnant pas le petit hameau de Coursac. A partir de cette date, un élan de solidarité a soufflé sur le village et depuis cette date, une petite fête est organisée chaque année en juin. Jean-Pierre Mezille, l'âme de cette manifestation, a eu une drôle d'idée. Comme le village est à cheval sur trois communes -Balzac, Vars et Vindelle-, pourquoi ne pas organiser l'élection d'un vrai-faux maire. L'idée a séduit plus d'un habitant et voilà comment Jean-Pierre Mezille devient le premier maire de Coursac en 2000. Il ne remet pas son mandat en jeu l'année suivante car il devient le garde-champêtre de cette république bananière.

Neuf ans après, pour la dixième élection, le mécanisme de la journée est bien huilé. Après le discours du maire sortant, les résultats sont apportés par un postier zélé Christian Lavigne, qui n'est pas ennemi de la bonne humeur. Pour chaque élection, il réussit à imaginer un gag différent et toujours très drôle. 2009 ne déroge pas

à la règle. Sur les coups de 19h, arrive dans la prairie une superbe DS marron avec son chauffeur et deux personnalités à son bord dont l'une n'est autre que la députée balzatoise Martina Pinville mais toujours pas de facteur, enfin pas tout à fait... il a fait le voyage dans la malle et en bondit au grand soulagement du public qui l'attendait avec impatience.

Fidèle à la tradition, il a dans sa sacoche les résultats du scrutin, c'est le candidat du MAC (Mouvement indépendantiste de Coursac) qui rafle toutes les voix. C'est une bien jolie jeune femme Maëlle Aillot, toute fraîchement accueillie qui devient le vrai-faux maire pour un an. Cette maman de trois enfants est toute surprise de son élection mais elle a du caractère et la vieille garde devra compter avec elle... Pour la seconder dans ce difficile mandat, elle sera épaulée par un charmant jeune homme de 24 ans, Hervé Lavigne, le fils du facteur. Comme chez les Gaulois, la soirée s'est achevée par un banquet avec un menu spécial 10 ans, suivi du feu de la Saint-Jean.

Nommé garde-champêtre par tirage au sort !

Monsieur **Pierre PESTRE**, habitant de Vars, figure phare de la mairie de Vars comme garde-champêtre de la commune durant vingt-sept années, plus connu sous le nom de **PIERROT** nous raconte :

En 1927 ses parents originaires de la Creuse s'installent dans ce village, son père travaille dans la laiterie familiale qui appartient à son oncle, laiterie située sur la route de Montignac.

Ce fut une grande année pour ces nouveaux Varsois avec la naissance de Pierre en novembre de la même année.

Son enfance fut heureuse, un petit frère agrandit la famille, sept années les séparent. Il se dirige vers des études de mécanique générale au lycée de Sillac, et passe ses vacances chez ses grands-parents en Creuse.

En 1940 son père est prisonnier de guerre, Pierre décide alors d'arrêter ses études pour subvenir aux besoins de sa maman et de son petit frère. Il fait des petits boulots ainsi que les saisons comme les vendanges.

En 1943, les allemands font des échanges de prisonniers, un tirage au sort est fait pour désigner les chanceux qui vont rentrer en France. C'est comme cela que le papa revient à la maison et reprend son travail à la laiterie.

Les années passent et Pierre rejoint l'entreprise familiale.

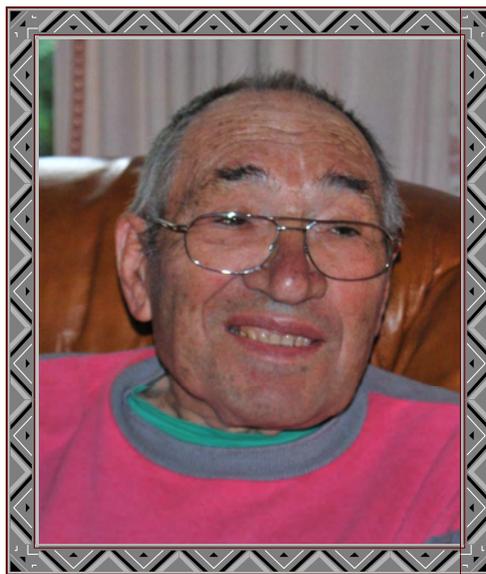
En 1960, la mairie de Vars recherche un garde champêtre car Mr PAPON met un terme à sa carrière de fonctionnaire municipal et il faut le remplacer.

La candidature de Pierre est retenue mais il n'est pas le seul.

Pour choisir celui qui va assumer cette fonction, lors d'un conseil municipal sous l'égide de Mr PETIT, maire de l'époque, un tirage au sort est réalisé pour nommer le nouveau garde champêtre.

Une fois de plus le tirage au sort porte chance à la famille Pestre, c'est Pierrot qui est désigné pour revêtir l'uni-

forme bleu, le képi. Il lui est remis une plaque et son titre de garde-champêtre qu'il range avec précaution dans son portefeuille.



Pierre Pestre, garde champêtre.

Il prend place avec sa famille dans le logement de fonction à la mairie, où se trouvent actuellement les bureaux administratifs. Ceci pendant vingt-sept ans.

Pierre est un homme de dialogue. Il fait preuve de courage et de détermination sans borne dans toutes les missions qui lui sont confiées et reste très disponible.

Ses tâches sont variées, il est appelé lors de disputes conjugales, de disputes de voisinage, lors des décès.

Il fait même les enterrements avec le cheval et la carriole qui seront remplacés en 1963 par une voiture, une 403, voiture de fonction mis à sa disposition à chaque fois qu'il en a besoin. Il pose des scellés et en est le gardien. Il veille au respect du plan cadastral, surveille les Varsois pour respecter les lois, surveille le cimetière, même la nuit lorsque des vols sont constatés, intervient sur les accidents de la route, ou domestique. C'est l'homme à tout faire.

A lui seul, il est gendarme, veilleur, espion, huissier, pompier, médiateur, fossoyeur, mais aussi meneur d'hommes car il a sous sa coupe trois employés communaux.

Il prend à cœur son rôle de garde champêtre avec le soutien de Mr

PETIT puis Mr MARCHIVE, les deux maires qui se sont succédés, qui d'ailleurs lui faisaient une confiance aveugle et lui laissaient une grande liberté sur les décisions à prendre.

Ce travail, il l'a aimé. Les gens ont pu apprécier l'agent et surtout l'homme, ce qui lui a donné sa notoriété et sa popularité.

Aujourd'hui, pour occuper sa retraite, Pierrot jardine, fait des petites sorties, joue à la belote et participe à d'autres animations avec le club des Amis Varsois. Enfin, ce qu'il adore en particulier, c'est la lecture et l'histoire.

Il est toujours prêt à rendre service, à rapprocher les gens ; le dialogue et l'amitié sont deux choses primordiales à ses yeux et dans son cœur. Il déteste le désaccord et les gens qui se déchirent.

Ce qui lui manque le plus : sa femme qui l'a quitté, il y a cela déjà huit ans, suite à une maladie. Il parle aussi des commerces qui

poussaient autrefois comme des fleurs dans ce beau village, il cite cinq épiceries, quatre bars, trois boucheries, deux boulangeries, une mercerie et un tabac presse. Il nous fait également part de l'un de ses regrets, la fermeture de la laiterie PESTRE, l'entreprise familiale. C'est une page qui est tournée aujourd'hui.

La nostalgie l'envahit, les souvenirs sont présents : sa satisfaction est d'avoir soutenu au mieux les Varsois dans les moments difficiles.

Pierrot vit le présent pleinement et partage toujours des moments amicaux avec ceux qu'il aime.

Cet homme de cœur continue à marquer les Varsois.

Nous le remercions de nous avoir reçues avec simplicité et avec beaucoup de générosité. Il nous a permis de partager un moment très agréable en sa compagnie.

Myriam et Patricia.